

**Panneau acier de signalisation des services d'aire routière CE23 CL2
700 mm**Référence: **CE23_CL2_700MM**Type: **CE23**Classe: **Classe 2**Dimension: **700 mm****Remises par quantité**

Quantité	Prix HT	Prix TTC
1 à 5	135,10 €	162,12 €
6 à 10	131,00 €	157,20 €
11 et +	126,90 €	152,28 €

Diamond Grade) est en revanche obligatoire : sur autoroutes et routes à grande circulation, en agglomération pour tous les panneaux et panonceaux de type AB et de tous types sur les voies où la vitesse est relevée à 70 km / h. En rase campagne pour tous les panneaux et panonceaux implantés au dessus de 2 m.

Panneaux de signalisation certifiés NF en tôle d'acier revêtue zinc-aluminium-magnésium, emboutie à bord tombé simple de 25 mm évitant la rétention et les salissures. Rails profilés ép. 28 mm, soudés par point au dos. Jonc de protection recyclé et recyclable en PEHD appliqué sur la périphérie du bord tombé qui assure la protection du panneau pendant le transport. Film rétroréfléchissant en, face avant certifié de classe 1 ou 2 avec décor par impression numérique et film de pelliculage anti UV. Fixations simples face sur poteaux en option (2 fixations minimum par panneau) : réf. 707250 (pour poteau 80x40 mm) ou 707264 (pour poteau diamètre 60 mm). Autres options, nous consulter : fixations double face, peinture du dos et/ou du profilé d'entourage. Film antigraffiti. Volet mobile pour occultation ou panneau à deux message. Le choix du film rétroréfléchissant : si le film de Classe 1 est encore aujourd'hui toléré sur quelques réseaux en rase campagne ou en agglomération, le film de Classe 2 (Haute Intensité ou